

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00258
Numéro SIREN : 827 584 798
Nom ou dénomination : 2B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2024 sous le numéro de dépôt 80

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

N°15948*03

Désignation de l'entreprise		SARL 2B INVEST		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		111 ROUTE DE PARIS		76240 LE MESNIL-ESNARD		
SIRET		8 2 7 5 8 4 7 9 8 0 0 0 3 3				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012		
		Autres * 014		016		
	Immobilisations corporelles*	028 1 833		030 1 831		
	Immobilisations financières* (1)	040 51 510		042 51 510		
	Total I (5)	044 53 343		048 1 831 51 512		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050		052		
		Marchandises * 060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * 068 142 815		070 142 815		
		Autres* (3) 072 56 624		074 56 624		
	Valeurs mobilières de placement 080		082			
	Disponibilités 084 5 313		086 5 313			
	Charges constatées d'avance* 092		094			
	Total II 096 204 752		098 204 752			
	Total général (I + II) 110 258 095		112 1 831 256 264			
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel* 120		15 000			
	Ecart de réévaluation 124					
	Réserve légale 126		110			
	Réserves réglementées * 130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		26 642			
	Report à nouveau 134					
	Résultat de l'exercice 136		1 603			
	Provisions réglementées 140					
		Total I 142		43 355		
Provisions pour risques et charges 154		Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		73 702			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164					
	Fournisseurs et comptes rattachés* 166		9 493			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 27 992) 172		129 714			
	Produits constatés d'avance 174					
		Total III 176		212 910		
Total général (I + II + III) 180				256 264		
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193	(4) Dont dettes à plus d'un an 195				
	(2) Dont créances à plus d'un an 197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182		2 500		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.



②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 2B INVEST

Néant *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice N clos le
31/12/2020

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	} biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
			services *	217		218	48 010			
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222			
	Production immobilisée*						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226	7 283		
	Autres produits						230	51 767		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	107 061			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	23 371		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 706)					244	1 522		
	Rémunérations du personnel*						250	56 582		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	22 052		
	Dotations aux amortissements*						254	575		
	Dotations aux provisions						256			
	Autres charges	} dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		}	262	1 582			
	cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)						264	105 685			
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	1 376			
Produits financiers (III) 280			Charges financières (V)			294	614			
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300	138			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348							
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	-978			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) -- Charges (II + V + VI + VII)						310	1 603			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	1 603	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles						318			
	Provisions non déductibles*						322			
	Impôts et taxes non déductibles*	(cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	138			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249)	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992								
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit					346	350	8 261	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)					643			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)					645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)					647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)					648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)					641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)					990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)					649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354	6 520
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356	6 520			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	0	372

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SARL 2B INVEST					Néant <input type="checkbox"/> *				
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	1 833	472		474		476	1 833		
Immobilisations financières		480	49 010	482	2 500	484		486	51 510		
TOTAL		490	50 843	492	2 500	494		496	53 343		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	1 255	562	575	564		566	1 831		
TOTAL		570	1 255	572	575	574		576	1 831		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2B INVEST</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions reprises de l'exercice			Montant à la fin de l'exercice				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606				606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607				607				
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616				616				
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626				626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636				636				
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646				646				
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656				656				
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666				666				
TOTAL		680		682		684		686				686				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
		Dotations			Reprises											
Immob. incorporelles	700		705													
Terrains	710		715													
Constructions	720		725													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735													
Inst. générales agencements amén. div.	740		745													
Matériel de transport	750		755													
Autres immobilisations corporelles	760		765													
TOTAL		770		775												
										Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD					780	
II DÉFICITS REPORTABLES										III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995						
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		982 ter		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996				
Déficits imputés				983												
Déficits reportables				984												
Déficits de l'exercice				860												
Total des déficits restant à reporter				870												
IV DIVERS																
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (1 de l'art. 154 bis du CGI)			325		1 747		381		1 747				
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327										
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326		11 208		380		11 208				
N° du centre de gestion agréé										388						
Montant de la TVA collectée										374		14 134				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378		3 015				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398						
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

2B INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 111 route de Paris
76240 LE MESNIL ESNARD

827 584 798 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21/06/21

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 603 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice **1 603 euros**

A la réserve légale à concurrence de 100 euros

Le solde, en totalité au compte "**autres réserves**" qui s'élève ainsi à 42 045 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 43 355 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

08 JAN. 2024



Certifié conforme
La Gérance